



Réponse de Monsieur le Ministre des Finances, Gilles Roth, à la question parlementaire n°2289 du 7 mai 2025 de l'honorable Député Yves Cruchten

- 1. Où en sont actuellement les négociations avec les propriétaires des terrains concernés par le tracé du contournement de Käerjeng ?**
- 2. Une échéance prévisionnelle est-elle établie pour la finalisation des négociations avec l'ensemble des propriétaires fonciers impactés ?**

Les négociations visant l'acquisition des emprises nécessaires à la construction de la partie est du tracé entre la route N5 entre Bascharage et Schouweiler et le CR110 entre Bascharage et Sanem sont en cours et des accords avec plusieurs propriétaires de terrains ont déjà pu être trouvés.

En ce qui concerne la relocalisation de l'entreprise Saint-Gobain Abrasives S.A., les pourparlers se poursuivent, sans qu'un échéancier ne puisse à ce stade être communiqué.

Luxembourg, le 2 juin 2025
Le Ministre des Finances
(s.) Gilles Roth